

NON AUX RÉDUCTIONS D'ACCUEIL DANS LE DOMAINE SANITAIRE ET PSYCHIATRIQUE EN FRANCHE COMTÉ

Nous apprenons la "fermeture programmée" des CATTP - Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel dépendants de l'AHFC-Association Hospitalière de Franche Comté. Dans le 70, cela toucherait 4 centres (Vesoul, Lure, Luxeuil et Jussey) et près de 350 patients ; il faut apparemment ajouter un cinquième centre celui de Belfort.

L'AHFC est une association à but non lucratif de type 1901 qui regroupe de nombreux établissements pour personnes âgées et pour la psychiatrie, avec une forte implantation dans le Nord de la Franche Comté (Cf.<http://www.ahfc.asso.fr/view.aspx?id=4>)

Nous avons reçu le témoignage suivant :

"Pour Vesoul, 5 salariés sont dépendants de cette structure et semblent promis à un reclassement à Saint-Rémy. Mais, une centaine de patients fréquentaient l'antenne vésulienne. Outre les nombreuses activités proposées par les CATTP, ces structures sont essentielles dans le parcours de soin, souvent long, des patients. Elles apportent un appui dans la vie quotidienne et des contacts sociaux vitaux pour des personnes fragiles suite à une période d'hospitalisation. Inutile de préciser que pour certaines personnes isolées, cette formule apportait un lien social minimum essentiel dans l'expérience douloureuse de la maladie et de la guérison.

Il semble que l'État n'ait pas honoré l'ensemble de ses engagements financiers pour l'AHFC qui faisait fonctionner ces CATTP à ses frais sans compensation financière de la Sécurité sociale. Des difficultés pour boucler le budget de l'association ont donc conduit la direction à prendre cette décision douloureuse qui sur le département concernerait environ 350 patients."

Il apparaît bien que l'AHFC soit actuellement étranglée financièrement, et que les versements financiers attendus ne sont pas suffisants ni régulièrement versés (par qui : État ? ARS-Agence Régionale de Santé ?...). Elle projette donc ensemble de restrictions qui concernent l'emploi et notamment l'arrêt temporaire (printemps et été 2011 ?) des activités non strictement médicales des 5 centres cités, qui ne seraient donc pas fermés (l'accès hôpital de jour persiste) mais amputés d'une partie de leurs activités, avec reclassement éventuels des personnels... Un Conseil d'administration en fin du mois de mars doit prendre les décisions définitives.

Dans tous les cas, nous ne pouvons pas accepter ni pour les patients, ni pour leurs familles et leurs proches, ni pour les personnels concernés... qu'une nouvelle fois des services sanitaires essentiels soient diminués et fragilisés, et que la proximité d'accès aux soins soit encore réduite.

Nous le dirons haut et fort lors de l'action nationale santé du 2 avril qui se déroulera pour la Franche Comté le 2 avril à partir de 15h devant l'ARS- Agence Régionale de Santé, La City, 3 avenue Louise Michel à Besançon

Plus de 59 organisations nationales et plus de 92 organisations régionales, un regroupement unitaire jamais vu, dénonceront la destruction programmée de la santé en France, et proposeront des alternatives.